

# Mont-Carmel 2006 – Diagnostic de territoire

Par Dominic Lapointe M.A.

Remis à la Municipalité de Mont-Carmel

Octobre 2006



## Introduction

Mont-Carmel est une municipalité rurale située dans le Haut Pays du Kamouraska. Devant les mutations économiques et socio-spatiales des dernières années, les acteurs de la Municipalité de Mont-Carmel ont exprimé le besoin de brosser le portrait de la situation actuelle et de se questionner sur les futurs possibles à partir de ce portrait. C'est à ces fins que fût conduit le présent diagnostic de territoire. C'est donc à partir des données officielles et d'entrevues avec les acteurs du milieu que le dit diagnostic fût conduit afin de faire ressortir la situation économique, la cohésion sociale du milieu, l'importance du paysage et le potentiel touristique de la municipalité. À partir de ces éléments, le diagnostic se conclura par des pistes pour l'action.

### 1. Objectifs de la recherche

La présente étude a pour objectifs de :

- 1.1. Dresser un portrait socio-économique du territoire de la municipalité de Mont-Carmel.
- 1.2. Dégager les grandes tendances socio-économiques en lien avec le portrait établi.
- 1.3. Évaluer le potentiel touristique du territoire.
- 1.4. Évaluer les coûts et bénéfices de l'activité humaine dans le secteur du Lac de l'Est. (voir Annexe I)

### 2. Méthodologie

La méthodologie utilisée fût celle du diagnostic de petites régions rurales (Guéring et al., 1993). Cette méthode consiste à une confrontation entre l'empire et les constructions sociales des acteurs clés du milieu étudié, afin de saisir le territoire physique mais aussi les dynamiques sociales qui sont constituantes et résultantes du territoire. Cette méthode fût aussi choisie grâce à sa capacité à saisir les éléments étudiés dans une globalité qu'est le territoire et les interactions internes et externes de celui-ci. L'avantage de cette méthode, c'est qu'elle ne considère pas l'objet de recherche qu'est le territoire comme étant un objet statique mais plutôt comme étant un objet dynamique évoluant à l'instant même où il est étudié par le chercheur.

Les sources d'informations utilisées furent : les données des recensements de la population du Canada (Statistique Canada, 1981; 1986; 1996; 2001), des données secondaires, des documents officiels, du matériel promotionnel, des entrevues semi dirigées et les notes prises par le chercheur dans le cadre d'observations participantes.

Les entrevues semi dirigées furent conduites avec treize acteurs du milieu. Le critère ayant prévalu pour leur sélection était leur position en tant que «tête de réseau» dans un domaine d'activité présent sur le territoire de la municipalité de Mont-Carmel. Ceci assurait une certaine diversité de point de vue et une connaissance variée des dynamiques présentes sur le territoire. La méthode de diagnostic des petites régions rurales recommandait, à la fin du processus, de faire une entrevue avec le Maire de la localité pour lui faire commenter les résultats du diagnostic. L'ajout de la dimension observation participante ainsi que la participation active du Maire de Mont-Carmel à toutes les étapes du diagnostic, rendit caduque l'étape de l'entrevue. La prise de notes ayant permis de saisir et d'inclure le point de vue du Maire de la municipalité en lien avec le territoire de la municipalité et des différentes dynamiques présentes.

Les informations recueillies seront organisées en cinq rubriques afin de dresser un portrait socio-économique du territoire de la Municipalité de Mont-Carmel.

- Démographie
- Économie et emploi
- Cohésion sociale
- Paysage
- Tourisme

La notion de territoire est importante car c'est elle qui guide le choix des rubriques et des informations qu'elles contiennent. Par territoire, nous entendrons donc tout au long de ce portrait socio-économique :

La notion de territoire ici utilisée ne repose pas sur une dimension physique, sur un cadre naturel ou administratif, bref sur les limites ou des distances bien établies. Nous définissons le territoire comme étant la résultante et la partie constitutive d'un ensemble complexe et réticulaire d'interactions qu'établissent les acteurs à partir de

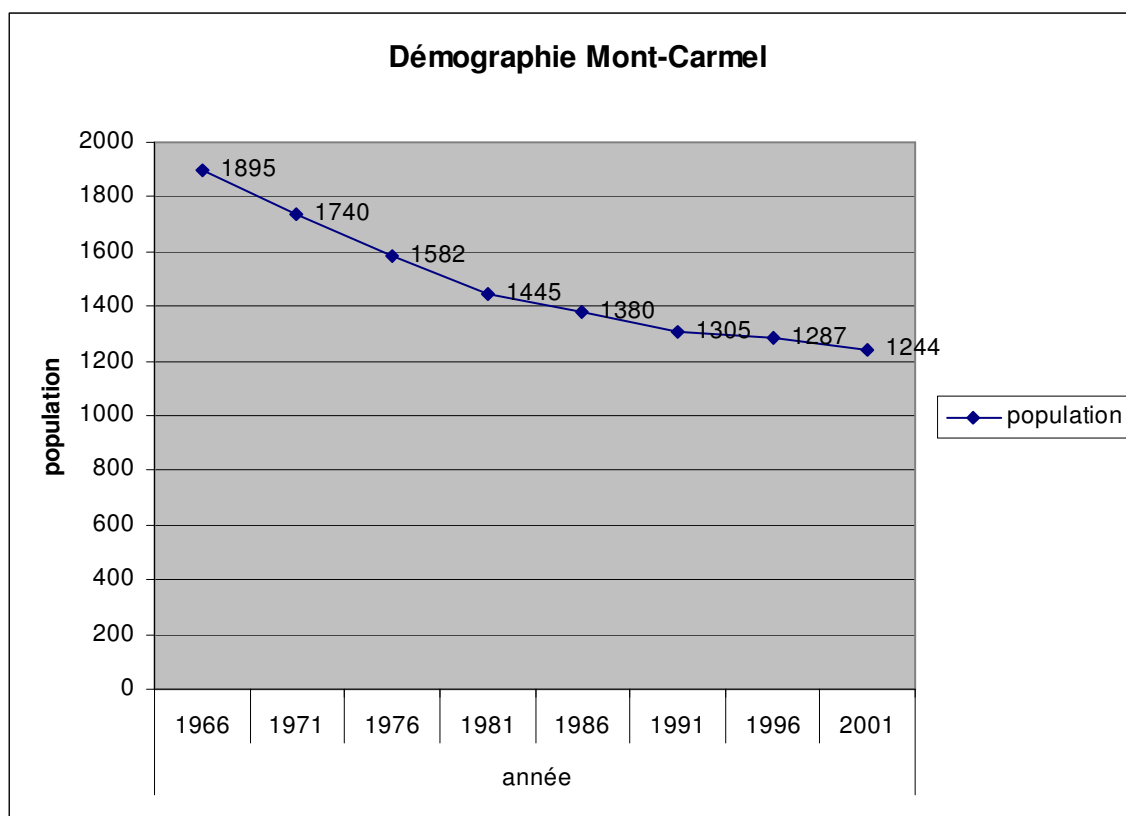
leurs lieux de vie, d'espaces sociaux, de traits culturels, des usages des ressources mais aussi des contraintes exogènes ou endogènes. (Gagnon, 1994 : 17)

Cette vision du territoire nous amena donc à inclure au diagnostic la vision que les acteurs ont de l'espace de vie qu'est pour eux la municipalité de Mont-Carmel. Il apparaissait donc nécessaire dans cette optique de dépasser le simple portrait statistique et d'approfondir à l'aide d'entrevues et d'une participation du chercheur aux différents comités et rencontres ayant un lien avec le développement de la municipalité. Le chercheur étant aussi un habitant du territoire de Mont-Carmel, sa position ne pouvait être celle de l'observateur neutre et objectif d'où la sélection de l'observation participante comme complément à la méthode du diagnostic des petites régions rurales.

### 3. Démographie

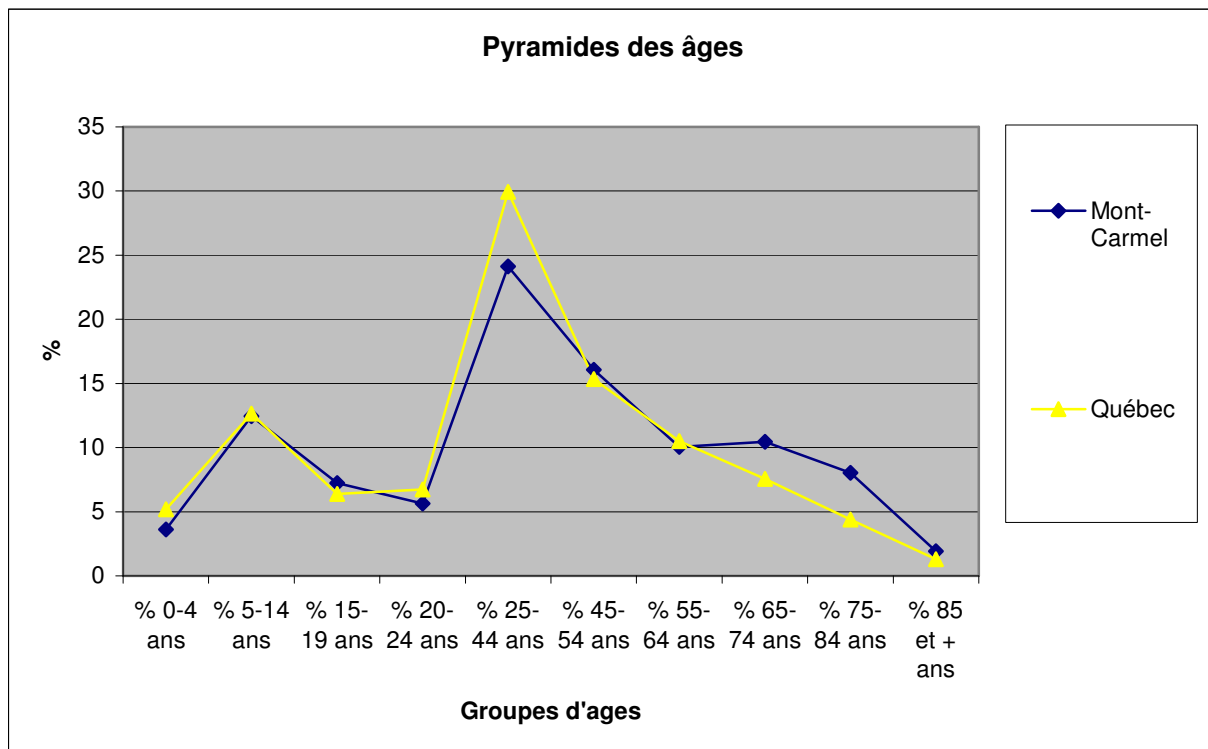
Mont-Carmel a connu une croissance de sa population jusqu'aux années '60. Le recensement de 1966 fait état d'une population de 1895 habitants. Par la suite, la population s'est mise à décliner pour arriver au chiffre de 1244 habitants en 2001. Présentement, le Gouvernement du Québec évalue la population de Mont-Carmel à 1222 habitants. Toutefois, cette baisse démographique s'avère plus lente que les prévisions démographiques de Statistique Canada pour la période, en effet leurs prévisions, qui sont plus des projections, prévoient une population de 1147 pour 2001 et 1057 pour 2006.

Le déclin démographique de Mont-Carmel, correspond à une restructuration majeure de la fonction productive de ce territoire. En effet, la période coïncide avec la fermeture des usines de bois de sciage présentes sur le territoire, principalement celle du Lac de l'Est, ainsi que le déclin, particulièrement fort entre 1966 et 1981, qui se résorbe toutefois à la fin des années 1990 (voir graphique 1).



Graphique 1 – Démographie Mont-Carmel

Il existe une perception particulièrement forte que la population est vieillissante et que les jeunes quittent la municipalité, pourtant, une comparaison de la pyramide des âges de Mont-Carmel avec celle du Québec nuance cette perception qu'ont les acteurs du milieu. En effet, le poids relatif des différents groupes d'âges dans la population recensée en 2001 indique, dans plusieurs catégories des proportions similaires à celles du Québec (voir graphique 2).



**Graphique 2 - Pyramides des âges**

Le recensement indique la présence d'environ 200 enfants de moins de 15 ans présents sur le territoire de la municipalité. Le fait que la proportion d'enfants de moins de 15 ans soit similaire à celle de la province, permet de penser que Mont-Carmel est un milieu adéquat pour avoir de jeunes enfants. Ceci vient appuyer la perception que les acteurs du milieu ont, que Mont-Carmel est un milieu propice pour avoir une famille. Cette réalité apparaît bien dans la pyramide des âges où les proportions des 0-24 ans suivent celles de la province de Québec. Toutefois, c'est au cœur de la période de la vie active de 25-44 ans que les proportions de Mont-Carmel sont inférieures de plus de 5% à celles de la

province, laissant ainsi voir un certain exode de la population active, probablement pour le travail.

La proportion des retraités est aussi supérieure à celle de la province, indiquant un vieillissement de la population mais probablement aussi un retour vers Mont-Carmel à l'heure de la retraite, expliquant ainsi le plus de 10% de la catégorie des 65-74 ans.

La démographie de Mont-Carmel, malgré la tendance au déclin, reste un de ses atouts majeurs pour pouvoir restructurer son développement et son milieu de vie. En effet, avec une population au-dessus de 1000 habitants, Mont-Carmel se retrouve dans la catégorie supérieure, en terme de population, de la ruralité Québécoise. En effet, le Québec compte environ 1000 municipalités rurales et sur ces 1000, 826 ont moins de 800 habitants (Vachon, 2003). Avec une population dépassant les 1000 habitants, Mont-Carmel jouit d'une position enviable en terme de démographie, surtout qu'elle est située en région ressource à plus d'une heure de voiture de la plus proche des six villes constituant l'armature urbaine supérieure du Québec (Bruneau, 2000)<sup>1</sup>. Ce ne sont donc pas les facteurs d'étalements urbains et de desserrement des banlieues qui sont en cause dans le maintien d'une population de plus de 1000 habitants. Par ailleurs, la mobilité des travailleurs joue un rôle dans le maintien de cette population, car Mont-Carmel se situe au confluent de trois bassins d'emplois soit : le bassin d'emploi de Rivière-du-Loup, celui de La Pocatière et finalement celui de Saint-Pascal. Cette position permet à un certain nombre de travailleurs d'habiter Mont-Carmel en navettant quotidiennement vers ces bassins d'emplois pour aller travailler. Ainsi, Statistique Canada en 2001 estimait à environ 110 emplois sur le territoire de Mont-Carmel, occupés par des habitants de Mont-Carmel et environ 205 à l'extérieur de la Municipalité mais dans la même MRC. Sur une population de travailleurs évaluée à 495 individus c'est plus de 60% des emplois qui entrent dans ces deux catégories. Le dernier 40% est constitué de travailleurs travaillant dans les MRC voisines ainsi que les travailleurs ne pouvant indiquer un lieu de travail habituel.

---

<sup>1</sup> Les six villes constituant l'armature urbaine supérieur sont : Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivière, Saguenay et Gatineau.



La démographie de Mont-Carmel représente donc un atout, de par sa taille donnant une masse critique intéressante pour la desserte en services mais, laisse poindre toutefois plusieurs défis. Le premier est à court terme dans le vieillissement de la population. Les aînées nécessitent des services adaptés à leurs besoins, entre autre des services tenant compte de la réduction de leur mobilité dans un contexte où l'accroissement de la mobilité permet de maintenir une population locale. Ensuite, à moyen terme, rendre le milieu attractif pour les familles ayant des adolescents. La pyramide des âges montrant un creux dans la catégorie de 15-24 ans, la rétention et l'augmentation du nombre d'individus de ce groupe d'âge apparaît importante pour éviter un choc démographique dans un horizon de 10 à 15 ans. Ceci nécessitera une attention particulière aux besoins des familles ayant des adolescents mais aussi, des stratégies pour suivre les trajectoires professionnelles des jeunes adultes qui quittent pour des raisons scolaires ou professionnelles afin de pouvoir faciliter un éventuel retour.

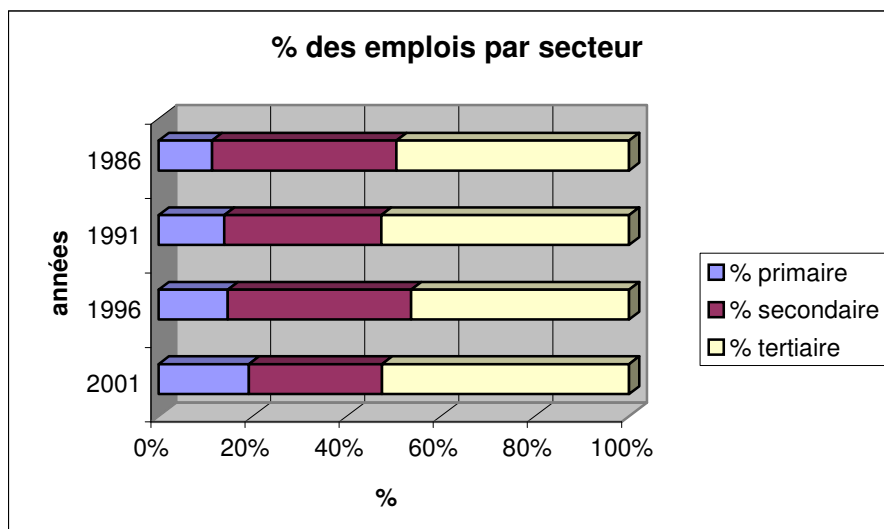
Il faut toutefois préciser que ce scénario ne tient pas compte des nouveaux arrivants pouvant être attirés par la qualité de vie du milieu et le coût abordable des maisons, l'évaluation de leur nombre est un exercice qui ne fût pas conduit dans la dite étude et qui resterait somme toute très approximatif. Il peut toutefois sembler réaliste de croire que leur nombre ne pourrait remplacer les 250 individus âgés de plus de 65 ans en 2001 si rien n'est fait aujourd'hui pour maintenir et renforcer l'attractivité du territoire pour les familles avec des jeunes enfants et les familles avec des adolescents. Par ailleurs, l'arrivée de baby-boomer<sup>2</sup> à la recherche d'un espace de vie à la campagne amène des perspectives intéressantes en terme de maintien de la population mais l'augmentation du poids relatif des baby-boomers ne ferait que reporter d'une dizaine d'années le choc démographique. Il apparaît donc capital de réfléchir dès aujourd'hui aux mesures à prendre pour atténuer le choc démographique pouvant être aperçu à l'horizon de 2011 mais, sans perdre de vue que le Québec en entier fera face au défi démographique que représente le vieillissement des baby-boomers.

---

<sup>2</sup> Individus né entre 1945 et 1965

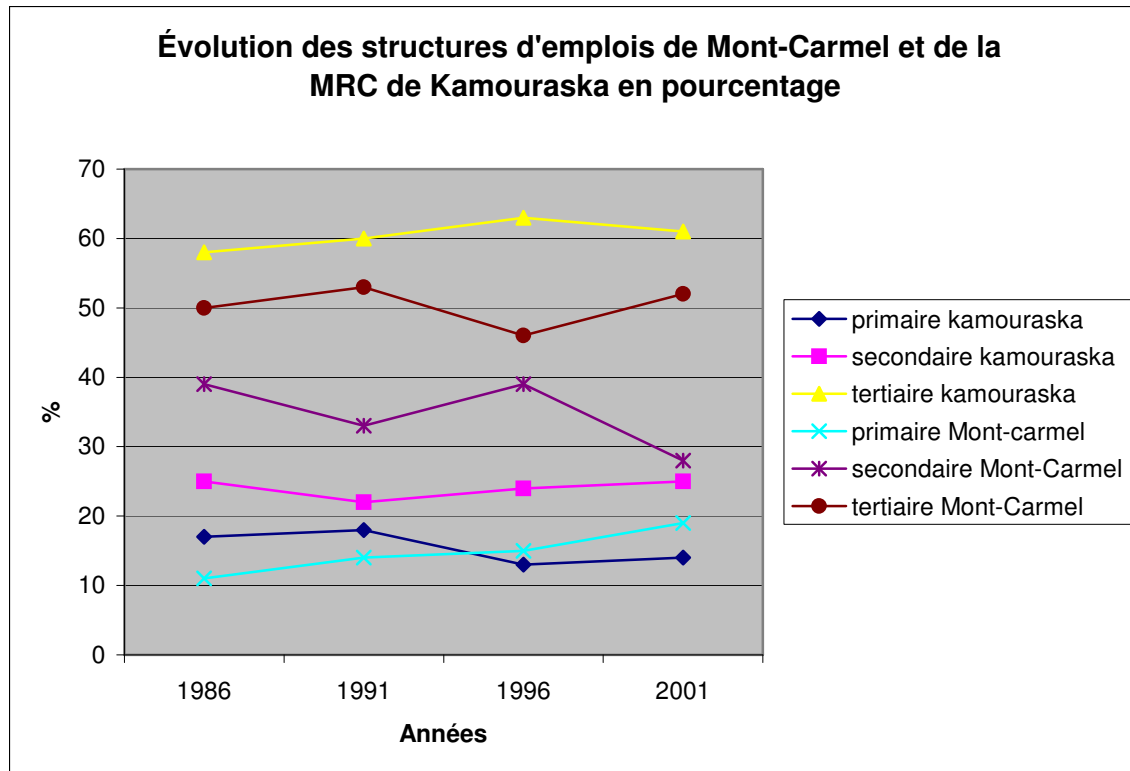
#### 4. Économie et emploi

Le territoire de la municipalité de Mont-Carmel est fortement consacré à l'exploitation des ressources naturelles. En effet, le territoire possède une superficie consacrée à l'agriculture de 4035 hectares dont 1781 hectares étaient mis en culture en 2001. Ensuite, plus de 32 500 hectares de forêt publique sont situés sur le territoire de la municipalité. La forêt privée est aussi très présente sur le territoire, représentant une valeur foncière de plus d'un million de dollars. La forte présence des ressources agricoles et forestières influe sur la structure d'emploi de la municipalité. En effet, celle-ci se répartit ainsi : 19% primaire, 28% secondaire et 53% tertiaire. (voir graphique 3)



**Graphique 3 - % des emplois par secteur**

Cette structure d'emploi montre bien la force du secteur primaire avec près de 20% des emplois dans les ressources naturelles. Dans l'évolution de la structure d'emploi depuis 1986, on observe nettement une augmentation des emplois dans les secteurs primaires et tertiaires et un recul des emplois dans le secteur secondaire qui regroupe les emplois de la fabrication et de la construction. Les particularités de la structure d'emploi de Mont-Carmel apparaissent lorsque nous comparons son évolution avec celles de la MRC de Kamouraska sur la même période de temps (voir graphique 4)



**Graphique 4 - Évolution des structures d'emplois**

Nous pouvons observer trois phénomènes sur ce graphique soit : une tendance inverse entre Mont-Carmel et la MRC en matière d'emploi dans le secteur primaire, la forte régression des emplois dans le secteur secondaire à Mont-Carmel et le rattrapage de Mont-Carmel dans la tertiarisation des emplois des habitants de Mont-Carmel.

Le secteur agricole de Mont-Carmel est un secteur fort et fournit à un grand nombre des emplois du secteur primaire occupé par des habitants de la municipalité. En effet, Mont-Carmel compte 28 exploitations agricoles, principalement dans le secteur laitier, qui génère un chiffre d'affaire de plus de 15 millions de dollars et verse plus de 800 000 dollars en salaires. De plus, il représente 16% de la valeur foncière de la municipalité de Mont-Carmel. Par ailleurs, alors que la tendance du Kamouraska est à la baisse du poids relatif des emplois du secteur primaire, la municipalité de Mont-Carmel vit une hausse du poids relatif des emplois du secteur primaire mais aussi une hausse du nombre d'emplois dans le secteur primaire occupé par des résidents de la municipalité (une hausse de 25 emplois entre 1996 et 2001). Quelques observations peuvent permettre de cerner les

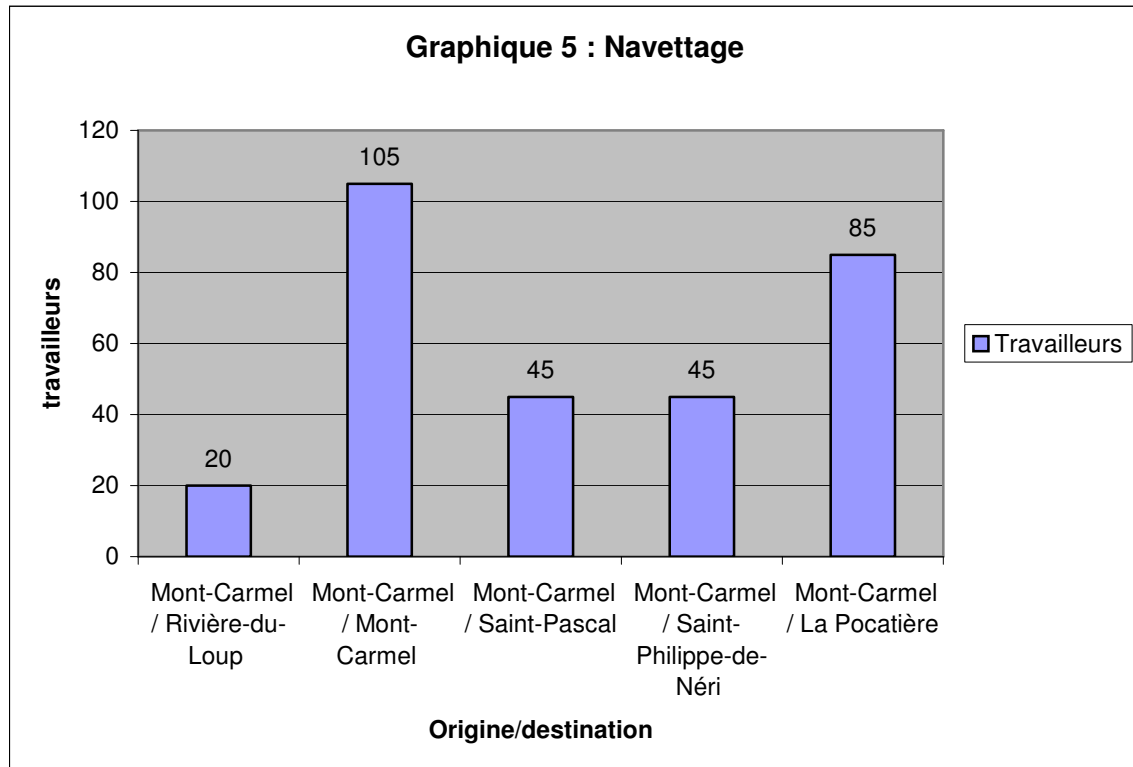
causes de cette augmentation. Tout d'abord, la modernisation et la professionnalisation de l'agriculture et ses métiers sont à prendre en considération. En effet, lors du transfert des fermes familiales, principalement dans le secteur laitier, l'apparition du métier d'agricultrice peut être à l'origine de l'augmentation des emplois du secteur primaire. Alors qu'il y a 20 ans, les femmes d'agriculteurs ne se déclaraient peu ou pas comme étant agricultrices, aujourd'hui les fermes familiales dont les deux conjoints travaillent sur la ferme et se déclarent tous deux comme étant agriculteurs. Ce phénomène pourrait expliquer une partie de cette augmentation mais, le même phénomène sociétal est présent dans l'ensemble du Kamouraska ce qui aurait donc dû induire le même genre d'augmentation dans le reste de la MRC. Nous ne pouvons donc pas nous contenter de la seule hypothèse de la professionnalisation du métier d'agriculteur/agricultrice pour expliquer cette augmentation. Ensuite, il y a l'ouverture de la ferme Carmel en 1997, ouverture créant 6 emplois à temps plein et 3 emplois de stagiaires durant la période estivale. Finalement, malgré une perception des acteurs d'une baisse de l'emploi dans l'exploitation forestière, exploitation de plus en plus faite par des gens extérieurs à la municipalité donc pas comptabilisée dans les statistiques de Mont-Carmel, l'apparition de pratiques sylvicoles plus étendues et développées dans les travaux d'aménagement pourrait être un autre facteur diffus de l'augmentation de l'emploi dans le secteur primaire dans les 20 dernières années. Finalement, l'agriculture à Mont-Carmel a un haut niveau d'acceptabilité sociale. Les acteurs clés interrogés ne perçoivent pas la cohabitation avec l'agriculture comme étant problématique mais, cette perception positive reste toutefois fragile car les conflits d'usages vécus dans d'autres municipalités inquiètent à la fois les acteurs agricoles et les autres acteurs.

Dans le secteur secondaire, Mont-Carmel subit un fort déclin des emplois. Le secteur secondaire ayant un poids relatif plus important dans l'économie de Mont-Carmel que dans celle du Kamouraska, ce déclin fût d'autant plus fort que la croissance du secteur secondaire dans la MRC est très faible depuis 1991. Premièrement la disparition des emplois du secteur secondaire présents sur son territoire depuis les années 1960 (ralentissement de l'exploitation forestière, fermeture de la confiserie, incendie de l'usine de meuble, etc.) est un facteur explicatif de cette chute. Mais c'est principalement la

restructuration des activités industrielles dans la MRC qui a vu un déclin marqué du secteur manufacturier traditionnel de Saint-Pascal (entre autre la fermeture des tanneries) et un recentrage de l'activité industrielle vers des industries plus technologiques autour de La Pocatière. Cette restructuration de l'activité industrielle apparaît comme un facteur explicatif de la forte chute de l'emploi dans le secteur secondaire de Mont-Carmel, Saint-Pascal étant le bassin d'emplois le plus près de Mont-Carmel et le faible niveau de formation de la population de Mont-Carmel pouvant limité l'accès des travailleurs aux industries technologiques (voir la prochaine section pour le portrait du niveau de formation dans la population de Mont-Carmel). Cette situation semble toutefois être bien comprise par les acteurs du milieu, comme le disait un des acteurs lors des entrevues :

*« notre problème c'est Saint-Pascal qu'y'a pas assez profité dans les dernières années ».*

Aujourd'hui, le déclin du secteur industriel, qui démarra dans les années 60, n'a laissé que deux entreprises de transformation soit : une petite entreprise de transformation alimentaire et une usine de sciage dont (à l'heure où s'écrivent ces lignes) la pérennité à moyen terme est loin d'être assurée. À ces deux entreprises s'ajoutent des PME locales dans le domaine de la construction. Toutefois, la mobilité accrue de la main-d'œuvre, tel que vue dans la section démographie, permet à plusieurs habitants de la municipalité de Mont-Carmel de travailler dans le secteur secondaire des trois bassins d'emplois que représente La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-loup. Cette mobilité permet aussi à des travailleurs de tous les secteurs d'aller travailler dans ces bassins d'emplois, les données de navettage (voir graphique 5) ne discriminant pas les travailleurs par secteurs d'activité.



**Graphique 5 – Navettage**

Au plan territorial, l'économie locale de Mont-Carmel n'a pas échappée au phénomène de tertiarisation de l'économie qui fait dire que les économies occidentales sont aujourd'hui des économies de services (Amable et Askenazy, 2001). En effet, autant l'évolution de la structure d'emploi que la présence de petites entreprises de service sur le territoire confirment ce postulat. En effet, de 1996 à 2001, l'emploi dans les services dans la population est passé de 46% à 52%, ce qui est toutefois fortement en deçà de la part du tertiaire dans l'économie québécoise. Si cette croissance est peu spectaculaire, nous pouvons constater que, malgré sa position périphérique, la municipalité compte plusieurs PME de services sur son territoire ainsi que le siège social d'une des plus vieilles caisses populaires du Québec. Ces petites entreprises, dépanneur, salon de coiffeur, garage, gîtes etc. permettent une desserte tronquée, mais non négligeable, de services divers à la population.

La structure économique de Mont-Carmel a beaucoup changé avec le temps; la fonction manufacturière ayant déclinée tout en gardant un secteur agricole fort. Toutefois, les

acteurs interprètent cette diminution manufacturière comme étant une forme de morosité économique. Il y a aussi une expression de fierté passée face à l'activité économique dans la municipalité et ce malgré le fait que son agriculture occupe une position enviable sur l'échiquier agricole de la MRC. De plus, il y a une perception que le milieu a vécu un désinvestissement dans les deux dernières décennies, désinvestissement ayant causé fermeture et obsolescence de certains équipements économiques.

## 5. Cohésion sociale

La cohésion sociale réfère à deux objectifs sociétaux : soit la réduction des inégalités sociales et le renforcement du lien social ( Berger-Schmitt, 2000 : 4). La cohésion sociale contribuerait à la croissance économique, au bien-être des communautés et à la participation de celles-ci dans la conduite des affaires publiques (Jeannotte et al., 2002)

La dimension réduction des inégalités sociales sera abordée à partir des principaux indicateurs sociaux. Toutefois, pour faire un diagnostic d'écart, ces indicateurs doivent être comparés avec une échelle spatiale pertinente ( Smith, 1987). Dans le cadre de ce diagnostic du territoire de la municipalité de Mont-Carmel les comparaisons se feront avec deux échelles soit, l'échelle supra municipale de la MRC et celui de l'échelle provinciale du Québec en entier. Le diagnostic s'arrêtera à trois sous-dimensions sociales soit :

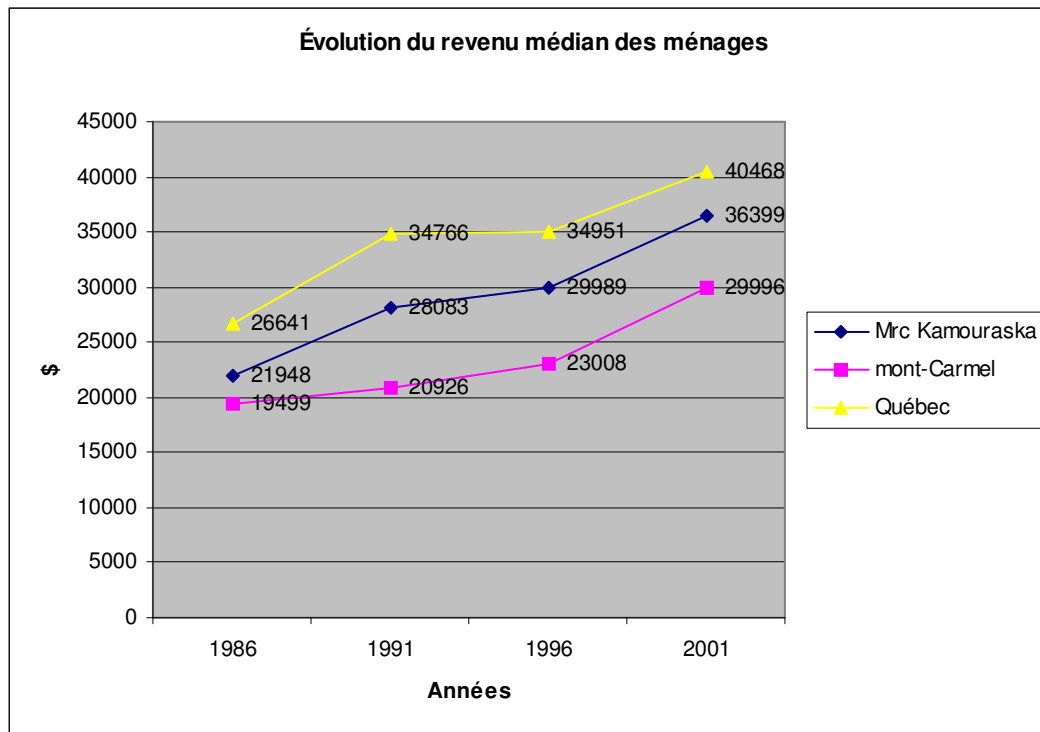
- Le revenu
- L'habitation
- La scolarité

Chacune des ces dimensions représente des «biens» sociaux désirés et désirables dans nos sociétés et valorisés par une majorité d'individus. L'accès à ces biens sociaux permettant d'augmenter la capacité d'accomplir les fonctionnements de base de la vie en société pour un individu (Sen, 2000).

### 5.1. Le revenu

Le revenu des ménages de Mont-Carmel est nettement inférieur à celui de la MRC de Kamouraska et de la province de Québec. Alors que le revenu médian de la MRC a effectué un rattrapage sur celui de la province dans la période 1991-1996. Malgré un revenu médian somme toute assez faible, depuis 1991 la croissance du revenu médian à Mont-Carmel est similaire à celui de la MRC et du Québec. Alors que l'on peut voir un ralentissement de la croissance du revenu pendant la période de restructuration des années 1980 où le revenu de la municipalité a une faible croissance. Toutefois, lorsque la croissance du revenu médian du Québec devient presque nul durant la période 1991-1996 Mont-Carmel et le Kamouraska garde une croissance de revenu plus grande que le Québec. Ceci pourrait être qualifié de l'effet Bombardier car c'est la période de l'obtention du contrat du métro de New-York par l'usine de La Pocatière.

La faiblesse du revenu médian des ménages reste toutefois un signe de fragilité. Une rapide croissance des prix des produits de consommation pourrait être problématique pour notre population.



Graphique 6 - Évolution médian des ménages



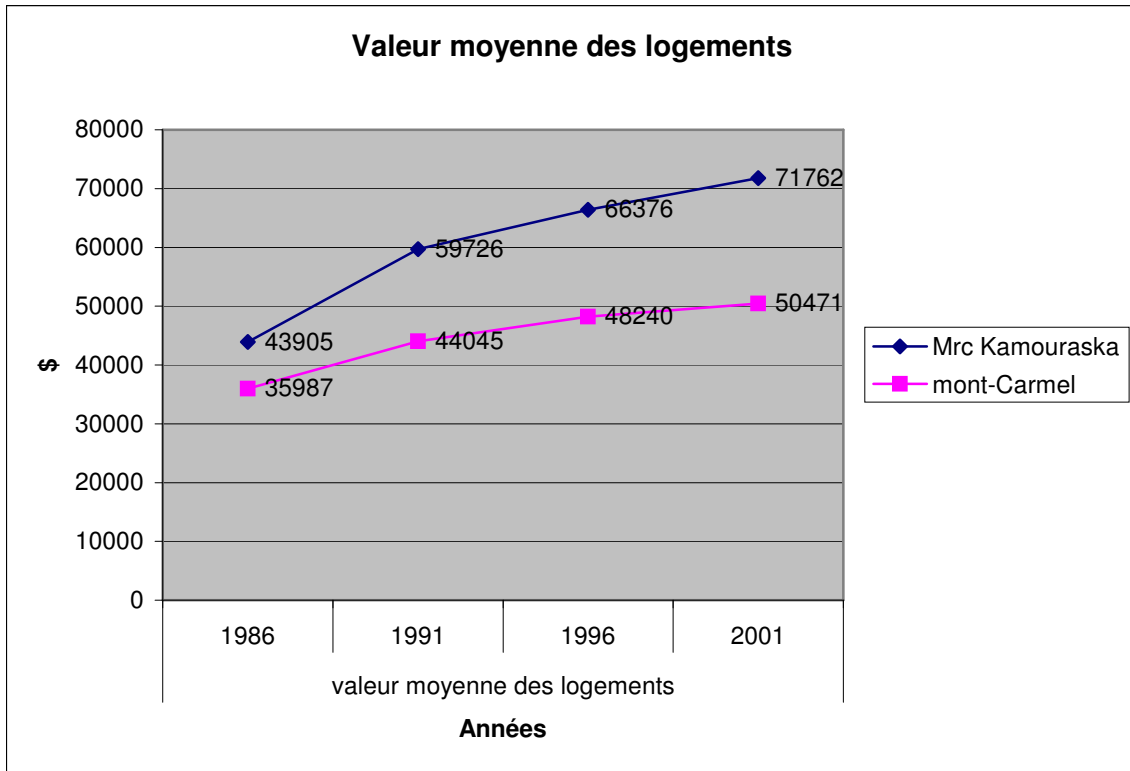
## 5.2.L'habitation

Se loger est un des besoins de base de l'humanité, besoin d'autant plus important sous nos climats nordiques. L'habitation représente un bien social extrêmement important. Il est aussi un investissement économique important et un poste budgétaire majeur de la plupart des ménages. Mont-Carmel comprend 490 logements dont la grande majorité furent construits avant 1991. Le mode d'occupation des logements est principalement la propriété privée avec une minorité de location.

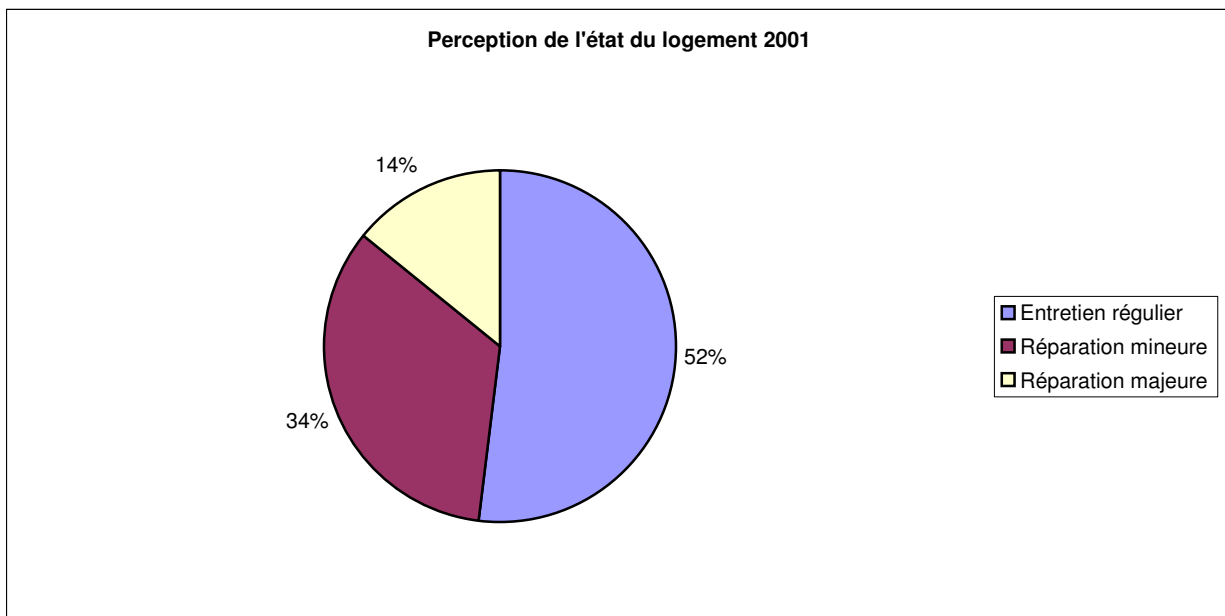
Le premier indicateur pour comprendre l'état de l'habitation est la valeur moyenne des logements. En 2001 la valeur moyenne des logements à Mont-Carmel était de 50 471 soit plus de 20 000\$ sous la moyenne de la MRC de Kamouraska. Ceci représente un écart considérable surtout, que la croissance de cette valeur moyenne est beaucoup moins grande que celle de la valeur moyenne de la MRC. Cette réalité est à la fois positive et négative. En effet, la faible valeur des logements de Mont-Carmel facilite un accès à la propriété pour des ménages ayant des revenus moindres mais, cette faible valeur peut aussi être un élément de fragilité limitant la capacité d'emprunts pour des travaux de réfections et limitant les revenus de taxes pour la municipalité. Toutefois, seulement 14% des ménages considèrent que leur logement nécessite des réparations majeures, ce qui laisse croire que malgré son âge et sa faible valeur, le patrimoine bâti de Mont-Carmel est somme toute en bon état. Cet aspect fût aussi relevé par les acteurs du milieu. Tel qu'exprimé par un des acteurs consultés : « À Mont-Carmel, le monde sont fiers, sont pas riches mais y a pas de maison abandonnée, les gens les entretiennent. ».

Si le faible coût des logements peut laisser croire qu'il permet aux ménages d'avoir une plus grande part de leur revenu disponible pour d'autres dépenses, la réalité est tout autre. En effet, en 2001 c'est 15.3% des ménages propriétaires qui affirmaient utiliser plus de 30% de leur revenu pour se loger. Il y a toutefois une baisse de 3% entre 1996 et 2001 mais, cette baisse est entre autre due à l'augmentation du nombre de locataires dans la municipalité de Mont-Carmel de 45 ménages en 1996 à 70 ménages en 2001. Si nous ajoutons les locataires utilisant plus de 30% de leur revenu pour se loger, nous obtenons

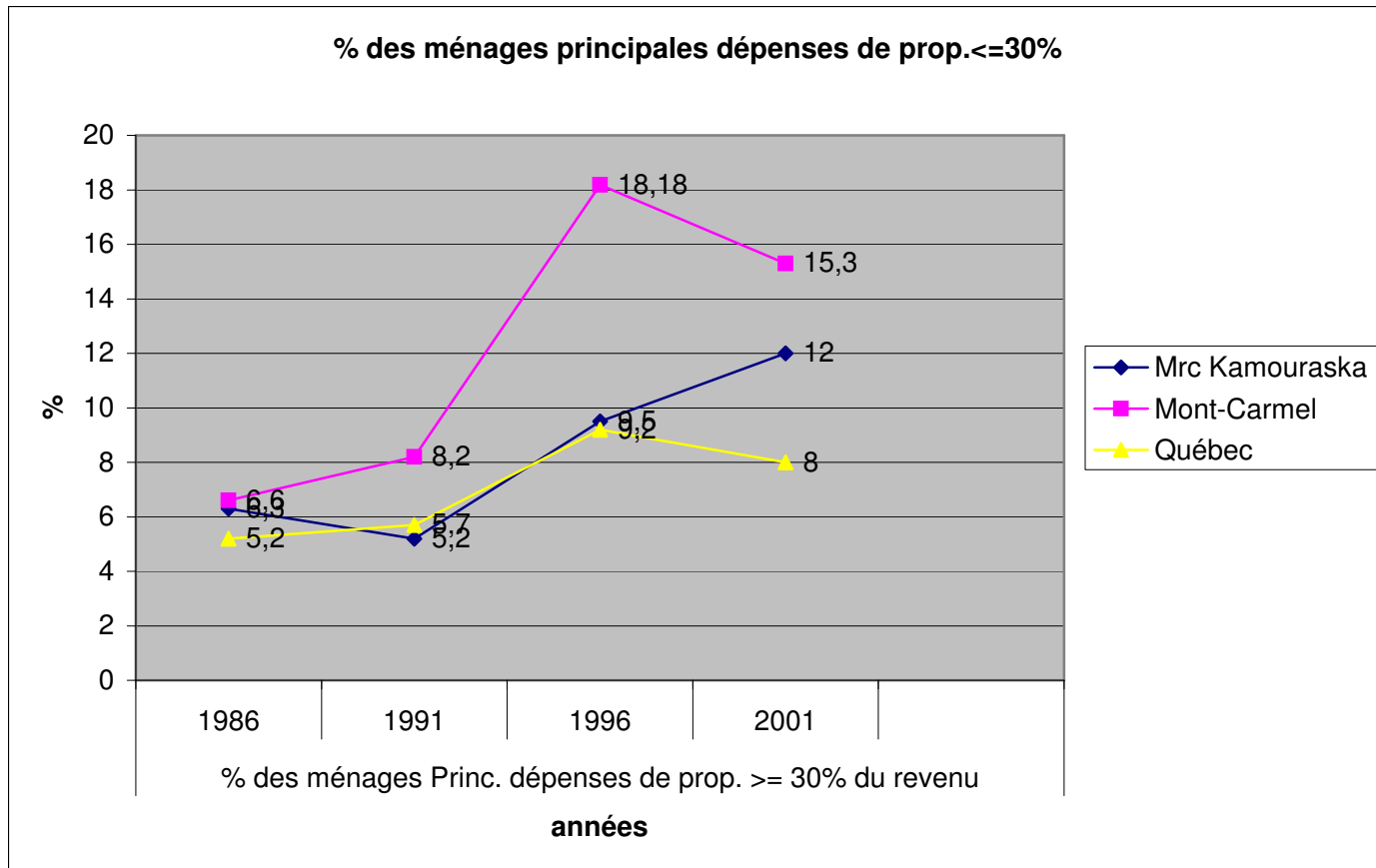
plus de 20% de la population de Mont-Carmel consacrant plus de 30% de son revenu pour se loger. Cette situation témoigne d'une grande fragilité économique.



Graphique 7 - Valeur moyenne des logements



Graphique 8 - Perception de l'état du logement 2001

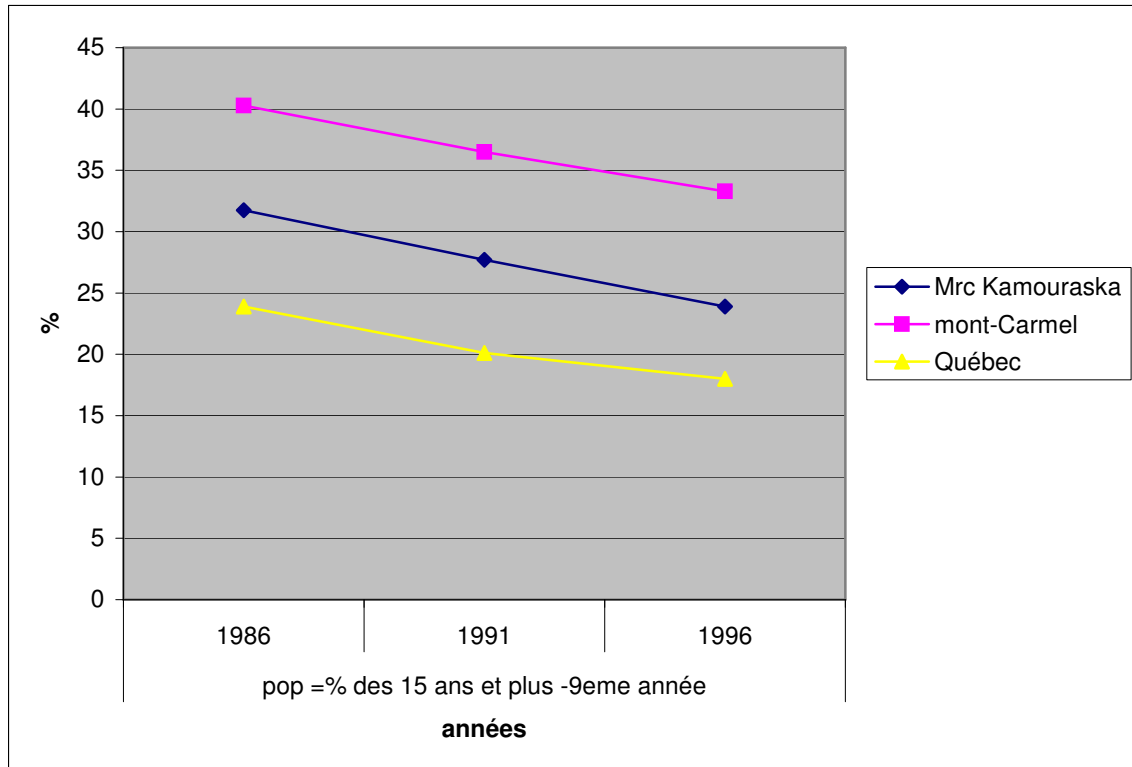


**Graphique 9 - %<=30%**

### 5.3.La scolarité

Le niveau de scolarité de la population Mont-Carmel est particulièrement faible. Malgré une baisse notoire depuis 20 ans, il reste toutefois que plus de 20% de la population locale ne possède pas le diplôme du 5<sup>e</sup> secondaire. Si l'évolution entre 1986 et 1996 se fait à la baisse avec une courbe similaire à celle du Québec et de la MRC, le chiffre de 23,8% en 2001 reste inquiétant. S'il peut être expliqué par l'exode des jeunes poursuivant des études post-secondaires, cette réalité reste toutefois un obstacle au développement de la municipalité car, le niveau de scolarité d'une communauté est de plus en plus important dans une économie dite du savoir (Amable et Askenazy, 2001). En effet, les stratégies de développement local promu relèvent principalement de la recherche de marché de niche et de transformation à haute valeur ajoutée à l'aide de trajectoires d'innovation rapide (Joyal, 2002). Toutefois, ce type de stratégie se base sur la connaissance et la créativité

pour faire face à la compétition et atteindre de nouveaux marchés, plus souvent global que local. Le faible niveau de scolarité de la population de Mont-Carmel limite la capacité de la communauté de s'inscrire dans une telle dynamique d'innovation mais surtout, la venue d'entreprises s'inscrivant dans de telles trajectoires de développement et créant principalement des emplois pour des travailleurs scolarisés provenant de d'autres municipalités.



**Graphique 10 - pop=% des 15 ans et plus - 9eme année**

La deuxième dimension incluse dans la notion de cohésion sociale relève du lien social, des liens tissés entre les membres d'une société pour y articuler son identité, sa cohésion et son devenir. Cette dimension de la cohésion sociale se mesure par la quantité d'organismes et d'évènements permettant à la population de tisser des liens mais aussi par la qualité de ces liens. Par ailleurs, ces liens permettent à la population d'articuler un «être ensemble» qui leur est propre. Ceci nous permet de faire des liens avec la notion d'«art de vivre» comme justification de l'occupation d'un territoire où cet art de vivre se

développe autour de lieux et de temps de socialisation privilégiés. Les services permettant de maintenir cet être ensemble propre à un territoire deviennent des instants et des lieux privilégiés de socialisation qui permettraient de créer le lien social. Ainsi, les services et activités jouant ce rôle représentent plus que la simple fonction première de desserte d'un service de base (Beaudry et Dionne, 1995). L'exemple de la mobilisation autour du bureau de poste de St-Clément qui fût documentée par Beaudry et Dionne(1995) est un des exemples les plus cités de l'importance de ces occasions de socialisation dans l'identité et le maintien des communautés rurales sur leur territoire. C'est à la lumière de ces observations que nous aborderons la dimension lien social de la cohésion sociale de Mont-Carmel.

Mont-Carmel possède une vie communautaire et associative dense. En effet, plusieurs groupes, organismes et comités bénévoles s'impliquent dans le milieu pour l'animer et même, pour offrir des services à la population. Les organismes présents comptent entre autre, les Lions, les 50 ans et plus, une cuisine collective, un groupe d'alphabétisation, etc.

Le rôle de ces organismes et comités est primordial pour maintenir le lien social et permettre aux membres de la communauté de se connaître, de développer des relations de confiance et intégrer les nouveaux arrivants à la vie de la communauté carmeloise. Ces organismes sont aussi très importants car dans certains cas, ils prennent le relais de l'État dans la desserte de service permettant ainsi à la population de maintenir un niveau de services et une qualité de vie malgré le désengagement de l'État de certains champs d'intervention. L'exemple du Club Lions qui finance différentes activités pour les jeunes est un de ceux-ci.

Si l'action bénévole à Mont-Carmel reste très importante, certains acteurs locaux déplorent *«que le bénévolat n'est plus ce qu'il était»*. Cette remarque réfère principalement à deux réalités, soit un certain phénomène de «toujours les mêmes»<sup>3</sup> où une minorité est engagée dans plusieurs comités et a l'impression de porter beaucoup de

---

<sup>3</sup> Que nous appellerons TLM dans la suite du texte.

dossiers. Mais aussi la recherche de moyens d'impliquer les nouveaux arrivants dans les activités bénévoles de la municipalité. Des mesures d'accueil des nouveaux arrivants se sont mises en place dans la dernière année afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie communautaire de Mont-Carmel et permettent à ceux intéressés à s'impliquer dans l'action bénévole de Mont-Carmel. Toutefois, il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité de ces mesures.

L'autre élément important, c'est le manque de lieu de socialisation. La municipalité de Mont-Carmel possède plusieurs espaces municipaux (bibliothèque, parc, patinoire) et plusieurs services sont disponibles à la population (épicerie, dépanneur, comptoir postal, bar) mais aucun de ces lieux ressort clairement comme un endroit de socialisation. Si les fonctions socio-économiques de base de ces lieux sont reconnus et appréciés, ils ne réussissent pas à faire l'unanimité comme endroits où, au-delà de l'accès à un service, on maintient le lien social car, c'est le lieu où l'on sait que l'on va rencontrer des gens et savoir ce qui se passe à la municipalité, etc. L'expression répétée de la désirabilité d'un restaurant à Mont-Carmel supporte cette position d'un besoin d'un lieu de « centralité » sociale.

Cet aspect est une faiblesse car ces lieux permettent à une communauté de renforcer son identité, d'intégrer les nouveaux arrivants qui auront un jour ou l'autre à utiliser les services et justifie le maintien du service. De plus, dans un contexte de vieillissement de la population, les services de proximité prennent une grande importance dans la desserte en services pour les aînés moins mobiles mais aussi, pour briser la solitude que peuvent vivre certaines personnes âgées. Une réflexion sur le sujet s'impose. Les pistes de solutions pour combler ce besoin peuvent passer par un renforcement de la « centralité » sociale des certaines infrastructures municipales en offrant une animation plus dense et plus variée ou encore par la sensibilisation des acteurs privés au rôle rassembleur qu'ils peuvent avoir.

La cohésion sociale est un élément important pour comprendre la dynamique d'un territoire. Nous pouvons postuler à partir des observations précédentes que le lien social

entretenu par les différents organismes présents sur le territoire a pu compenser pour la faiblesse des indicateurs socio-économiques de la municipalité. Il est donc important de soutenir et reconnaître l'action de ces groupes mais aussi, dans un contexte d'épuisement bénévole et de pouvoir rapidement intégrer les nouveaux arrivants dans la vie communautaire pour prendre le relais et maintenir la force de ce lien social.

## 6. Paysage

Le paysage est un élément majeur du territoire de Mont-Carmel. Premièrement de par la diversité de celui-ci de l'entrée du village au début des Appalaches au paysage forestier et lacustre du Lac de l'Est, deuxièmement parce que le Kamouraska est une MRC ayant développé une image de marque autour de ces paysages et finalement, par l'importance accordée à ceux-ci par les acteurs locaux. Trois éléments de paysage ressortent particulièrement dans le discours des acteurs : la vue sur le fleuve, la paysage agroforestier et le paysage du Lac de l'Est.

Le village de Mont-Carmel a en effet une vue sur le fleuve Saint-Laurent. Cette vue est un atout pour un village du Haut Pays du Kamouraska car le paysage fluvial est la marque de commerce de la MRC de Kamouraska en terme de paysage. Ainsi, malgré sa position éloignée du fleuve, les points de vue sur celui-ci offerts à partir du village de Mont-Carmel peut permettre à la municipalité de se positionner dans l'image de marque de la MRC. Les acteurs expriment bien cette forte identification régionale avec le fleuve. En effet, plusieurs ont tenu des propos similaires sur le fait que : « *Nous aussi on voit le fleuve d'ici.* »

Le deuxième élément fort pour les acteurs de Mont-Carmel est la nature agroforestière du paysage. En effet, le paysage est agricole car fortement humanisé par la culture et les pâturages mais les crans de roche, érablières et lots boisés viennent ponctuer ce paysage vallonné qu'est celui autour de la Municipalité de Mont-Carmel. Tel qu'un acteur l'a exprimé : « *Ce qui est beau de Mont-Carmel c'est que l'on est pas dans le gros bois, ni dans la plaine où c'est juste des champs à perte de vue, ici y'a un peu de tout (...)* ».

Le dernier élément important pour les acteurs du milieu est le paysage forestier et lacustre du Lac de l'Est. En effet, celui-ci est une fierté pour la plupart de ceux-ci. On y évoque sa beauté, sa taille et surtout, son caractère unique dans la région. En effet, la MRC de Kamouraska ne compte pas d'autre lac de cette taille.

Ce bref regard sur le paysage montre bien l'importance que celui-ci a pour les acteurs locaux. Celui-ci apparaît comme pouvant être un élément rassembleur à partir duquel on peut valoriser l'espace de vie de la municipalité et en faire la promotion à l'extérieur de son territoire.

## 7. Tourisme

Le tourisme est un élément régulièrement mentionné par les acteurs du milieu comme nouvelle avenue de développement de la municipalité de Mont-Carmel. Il y a une forte perception que le territoire de Mont-Carmel a un potentiel récréo-touristique sous-exploité. Pour évaluer le potentiel touristique du territoire, nous regarderons d'abord l'offre actuelle, ensuite les attraits et finalement, nous jetterons un regard plus large sur le tourisme actuel dans la MRC de Kamouraska. Nous concluons avec quelques remarques sur l'importance de la représentation du territoire dans le développement du tourisme et l'état de la représentation actuelle de la Municipalité dans l'espace touristique du Kamouraska.

L'offre touristique actuelle du territoire de Mont-Carmel consiste principalement à trois établissements offrant de l'hébergement et une entreprise de randonnée équestre. Les trois établissements d'hébergement; une auberge, un gîte et un terrain de camping, offrent durant la période estivale 157 unités d'hébergements répartis comme suit: 7 chambres et 150 unités de camping. Les 7 unités d'hébergement en chambre sont quant à elles disponibles à l'année. L'entreprise de randonnée équestre fût dernièrement certifiée par Québec aventure écotourisme, offrant ainsi une visibilité intéressante à l'entreprise et au territoire. Ce recensement de l'offre touristique n'inclut toutefois pas les unités d'hébergement reliées à la ZEC et à la pourvoirie présentes sur le territoire de la



municipalité de Mont-Carmel, car le secteur chasse et pêche n'est pas inclus dans les données touristiques au Québec, ce secteur relevant de l'exploitation des ressources naturelles. Fait à souligner, le territoire de Mont-Carmel comprend plus de 100 chalets et résidences secondaires, principalement autour du Lac de l'Est, faisant du territoire de Mont-Carmel un petit pôle de villégiature.

Le territoire de Mont-Carmel compte plusieurs attraits ayant un potentiel touristique plus ou moins fort. Tout d'abord, le Lac de l'Est est l'attrait majeur du territoire, celui-ci étant même considéré comme site d'intérêt régional par la MRC de Kamouraska. Ce site possède déjà un camping situé à la tête du lac et exploitant une plage de sable située à cet endroit. C'est aussi autour de ce lac qu'est située la vaste majorité des chalets et résidences secondaires du territoire. Ceux-ci sont organisés dans un aménagement extra riverain, protégeant ainsi les rives et la qualité de l'eau du lac. Cet aménagement, qui peut être qualifié d'aménagement durable, aurait comme qualité d'augmenter le nombre de chalets et résidences secondaires pouvant être potentiellement construits dans ce secteur.

Un autre attrait touristique est la présence du parc linéaire Monk. Ce parc permet aux quads et motoneiges de traverser la MRC dans un axe est-ouest. Toutefois, cet équipement de la MRC offre peu de retombée locale, étant utilisé plus pour traverser la MRC que pour la fréquenter. Les acteurs locaux souhaiteraient avoir plus de retombées de cet équipement qui traverse leur territoire, même que les utilisateurs du territoire forestier ont exprimé une forme de désappropriation lors de l'implantation de cet équipement.

Outre ces deux attraits majeurs, le territoire compte d'autres attraits de moindre envergure. Ces attraits peuvent être considérés de moindre envergure entre autres à cause de la faible valorisation et/ou de la *non-touristification* de ces attraits. Dans cette catégorie nous retrouvons les attraits paysagers du territoire de Mont-Carmel. En effet, les points de vue sur le fleuve, le village accroché, la colline et le paysage agroforestier de Mont-Carmel ne sont pas utilisés comme attraits touristiques. Pourtant le haut niveau de reconnaissance de ces paysages par les acteurs du milieu laisse croire que ces paysages

peuvent avoir une désirabilité pour d'éventuels touristes. Ensuite, il y a tout le Haut Pays avec son espace forestier, qui a le potentiel d'être un attrait pour les amateurs de plein air. Que ce soit pour la pratique sportive, vélo, marche, ski, raquette, le tourisme d'aventure hivernal en ski et en raquette ou l'observation faunique ce territoire forestier représente un potentiel attractif important. Toutefois, la mise en tourisme de cet espace forestier fait face à un obstacle majeur. La gestion et la gouvernance de cet espace ne relève pas des autorités municipales mais du Ministère des Ressources Naturelles. Par ailleurs, un éventuel travail de concertation auprès de la pourvoirie et de la ZEC pourrait permettre d'évaluer les possibles options pour ceux-ci, de diversifier leurs activités et sources de revenus. Ceci serait aussi cohérent avec la volonté gouvernementale, devant la diminution des chasseurs et pêcheurs, de demander aux ZEC de faire un virage récréotouristique.

Par ailleurs, le tourisme dans la municipalité de Mont-Carmel ne se développera pas de manière insulaire. Le territoire de Mont-Carmel s'inscrit dans des ensembles territoriaux plus larges. Nous nous attarderons donc à la fréquentation touristique dans la MRC de Kamouraska. La MRC de Kamouraska a développé une image touristique sous le nom du Doux Pays, avec le paysage fluvial et la richesse du patrimoine bâti comme image de marque. Les données de fréquentation du bureau d'informations touristiques de Saint-Pascal affichent une pointe de plus de 2000 demandes en août. De plus, la région compte dans un périmètre de deux heures de route la deuxième agglomération en importance du Québec. Ce qui représente un solide bassin de population pouvant être d'éventuels touristes domestiques.

Malgré la fréquentation touristique du Kamouraska et le grand bassin de population habitant dans un rayon de deux heures de route, Mont-Carmel profite peu de l'activité touristique. Si la faible capacité d'accueil et le peu d'infrastructures permettant une consommation touristique du territoire peuvent être évoqués pour expliquer le peu d'impact du tourisme à Mont-Carmel, la dimension représentation du territoire de Mont-Carmel ou plutôt sa sous représentation du territoire est une autre piste d'explication.

L'activité touristique consiste à rendre désirable un territoire, afin d'amener des gens de l'extérieur à venir vivre une expérience sur ce territoire, consommer dans les entreprises du territoire et même, consommer le territoire. Dans le cas du territoire de Mont-Carmel, son image et ses paysages sont pratiquement absents du matériel faisant la promotion du Kamouraska comme espace touristique. Lorsque les attraits de Mont-Carmel sont évoqués, ils sont peu valorisés. Dans les deux derniers guides touristiques de la région, la seule image de Mont-Carmel est une vue en contre-plongée du clocher de l'église à travers une érablière. L'image est magnifique mais ne rend pas justice aux paysages valorisés par les acteurs locaux. Les points de vue sur le fleuve, le paysage agricole parsemé de crans rocheux boisés, les paysages forestiers, les points de vue sur le Lac de l'Est à partir du belvédère, tous ces paysages valorisés par les acteurs locaux sont absents du matériel promotionnel régional. Ces paysages, chers aux acteurs locaux, ne pourraient-ils pas créer une désirabilité pour des touristes et des excursionnistes? Nous sommes portés à croire que oui. Une utilisation judicieuse de ces paysages aurait un potentiel de générer des opportunités pour des citoyens ou des promoteurs extérieurs d'investir dans le tourisme sur le territoire de Mont-Carmel.

Pour réussir à augmenter la fréquentation touristique du territoire, il faut premièrement que les acteurs touristiques actuels du territoire se donnent une stratégie commune en matière d'image et prennent conscience de la co-responsabilité de chacun dans le développement et le maintien de cette image. Ensuite, une piste intéressante à explorer, serait de rendre accessible à la population locale et aux touristes, une emprise visuelle sur le fleuve. Celui-ci étant le principal élément visuel de la marque de commerce touristique de Kamouraska, cela pourrait permettre de créer un arrimage à l'image touristique régional. Cette emprise pourrait être sous la forme d'un belvédère ou autre espace publique.

Une autre piste à explorer est celle du tourisme nature et d'aventure hivernale dans la zone forestière. En effet, l'offre touristique hivernale est encore peu développée dans le Kamouraska et, le tourisme d'aventure et nature est identifié par Tourisme Québec comme étant un créneau d'avenir. Toutefois, comme la majorité du territoire forestier est

en forêt publique, le peu de maîtrise local sur cet espace limite la capacité de développer les équipements et aménagements nécessaires au développement de ce créneau. Ceci n'empêche pas de faire certaines démarches auprès des autorités en charge de l'aménagement afin d'évaluer les possibilités et les partenariats éventuels pouvant être faits avec la ZEC et la pourvoirie.

## 8. Conclusion pour l'action

Ce portrait général du territoire de la Municipalité de Mont-Carmel ne peut prétendre à l'exhaustivité, chacun des sous-thèmes pouvant faire l'œuvre d'un travail de réflexion et d'analyse aussi volumineux que ce diagnostic. L'objectif principal étant de dresser un portrait général de la situation actuelle et de comprendre où ce portrait s'inscrit dans les dynamiques socioterritoriales plus larges que représentent la MRC et le Québec.

Trois éléments majeurs apparaissent dans ce diagnostic : l'importance de l'activité agricole, la position enviable en terme de taille démographique dans l'espace rural périphérique québécois et la valorisation des paysages par les acteurs locaux. Reprenons chacun des points.

L'activité agricole nous apparaît comme étant l'élément le plus important dans la compréhension de la trajectoire sociohistorique de Mont-Carmel. Celle-ci a sculpté le paysage, guidé l'aménagement du territoire et représente une activité économique majeure. Alors que le plateau agroforestier du Kamouraska est en zonage agroforestier permettant plus d'usages en cohabitation avec l'agriculture afin de contrer une certaine dévitalisation de l'agriculture dans ce secteur de la MRC. Le monde agricole de Mont-Carmel exprime une certaine étroitesse dans son domaine agricole, où la disponibilité des terres devient une limite à la croissance des fermes en place. De plus, l'agriculture à Mont-Carmel possède un bon niveau de cohabitation et d'acceptabilité sociale, aspects importants car les conflits d'usages peuvent aussi être une source de limite à la croissance de l'activité agricole. Par ailleurs, la régulation agricole n'est pas du domaine municipal, celle-ci se faisant à des échelles territoriales supérieures, limitant ainsi la capacité d'une municipalité d'intervenir dans le secteur agricole. Par contre, la municipalité peut

intervenir dans le maintien et la promotion de l'acceptabilité sociale et la cohabitation avec le monde agricole. En effet, nous voyons bien la municipalité de Mont-Carmel innover dans ce domaine en partenariat avec son monde agricole. Le type de mesures pouvant être envisagées consiste entre autre à reconnaître la place majeure que prend l'agriculture dans l'économie municipale et de supporter, par différentes mesures fiscales ou autres, les interventions dans la zone agricole faites pour faciliter la cohabitation et combler les nouvelles demandes sociales face à l'agriculture. Que ce soit des dégrèvements de taxes pour les coûts de reboisement des rives des cours d'eau ou l'établissement de haies brise-vent, ou encore toutes autres interventions visant à faciliter la cohabitation de l'agriculture et des autres usages du territoire. Si présentement cette cohabitation se fait bien à Mont-Carmel, il apparaît nécessaire de prendre les devants pour maintenir et augmenter la qualité de cette cohabitation et de ne pas attendre une crise quelconque avant d'agir. De plus, ce type de mesures et partenariats aurait l'avantage de donner plus de visibilité aux actions faites par le monde agricole pour combler les dites attentes sociales face à l'agriculture en intégrant ces interventions à la vie municipale. De plus, un recensement exhaustif des terres agricoles de la municipalité avec évaluation de leur potentiel serait un bon exercice à conduire afin de s'assurer que les terres ayant un bon potentiel garde leur vocation agricole dans la durée et que les secteurs de la zone verte offrant un faible potentiel ou un potentiel nul puisse éventuellement être attribués à d'autres usages.

Deuxième élément, est la taille démographique. Avec plus de mille habitants, la municipalité de Mont-Carmel occupe une position intéressante sur l'échiquier rurale. Cette taille de population permet d'avoir une masse critique pour maintenir des services, toutefois, tel que vu dans la section démographie, cette position est fragile dans le contexte où le Québec vit un vieillissement de sa population. Mont-Carmel doit renforcer sa fonction résidentielle et surtout en faire la promotion dans la région. En effet, Mont-Carmel a une belle opportunité à saisir, alors que le coût de l'immobilier dans la zone côtière rend l'accès à la propriété difficile pour la moyenne des ménages, Mont-Carmel peut faire la promotion de son territoire en proposant une qualité de vie, une qualité de services, un espace de vie près de la nature et ce, à un coût abordable et au confluent de

trois bassins d'emplois. Le renforcement de la fonction résidentielle permettrait aussi de consolider le développement du secteur économique tertiaire. Si le nombre d'emplois créés par les entreprises de ce secteur sont moins spectaculaires que le secteur manufacturier, la somme de ceux-ci peut atteindre une taille intéressante mais surtout, ils risquent de créer des emplois sur le territoire pour les habitants du territoire tout en améliorant la qualité du milieu de vie. Finalement, autour de la fonction résidentielle et de services du territoire, se greffe tout un contexte de relations en face à face, non seulement dans la vie communautaire mais aussi dans la consommation et la desserte en services et, tel que vue dans la section cohésion sociale, améliore l'attrait du territoire pour la fonction résidentielle mais aussi, pour d'éventuels investisseurs.

Finalement, la qualité des paysages et du patrimoine naturel du territoire offre une opportunité de diversifier l'économie locale avec le développement du tourisme. Mais, la première réflexion à faire consiste à se demander comment la municipalité peut profiter économiquement de la présence des villégiateurs actuellement sur le territoire. Au-delà de la taxation, comment faire pour multiplier les impacts économiques directs et induits de cette fréquentation du territoire par des gens de l'extérieur? Ceci devra être fait avec les dits villégiateurs et leurs associations afin de bien saisir leurs besoins et désirs ainsi que les motivations intrinsèques pour fréquenter le territoire de la municipalité. Ensuite, la municipalité pourra se doter d'une stratégie afin de développer une image touristique cohérente avec les usages, perceptions et constructions de l'espace et des paysages qu'en ont la population locale ainsi que les autres usagers du territoire. Une attention particulière devra toutefois être portée au développement du tourisme afin de conserver un ratio population résidente à l'année et population migrante saisonnière.

Ces trois grandes recommandations nous apparaissent comme étant celles à même de permettre à la municipalité de Mont-Carmel d'articuler son développement dans le contexte actuel. Il est toutefois bien important de saisir que les éléments analysés dans ce diagnostic relèvent de phénomènes dynamiques en constante évolution, des changements dans le mode de régulation agricole, dans les modes de gouvernance multisectorielle, etc. peuvent changer totalement les perspectives analysées dans ce document, les acteurs

multinationaux et étatiques pouvant par de simples décisions modifier totalement la trajectoire de développement de tous les territoires qu'ils incluent.

## Annexe I

### Coûts et bénéfices du secteur du Lac de l'Est.

Dans le cadre du mandat de diagnostic du territoire ainsi que lors des rencontres du comité de développement, une demande fût faite pour inclure dans le présent diagnostic une évaluation des coûts et bénéfices du Lac de l'Est pour Mont-Carmel. Cet exercice nous apparaissait périlleux car, il est extrêmement difficile de découper un secteur d'un territoire et de considérer de manière insulaire les activités économiques s'y déroulant. Ensuite cela consiste d'une certaine manière à instituer une démarcation entre deux espaces faisant partie d'un même ensemble et finalement, les évaluations coûts et bénéfices nous apparaissent comme un exercice réducteur car n'incluant qu'une seule logique et mode de valorisation d'un espace soit celui de la monétarisation, excluant ainsi tous les éléments de valorisation hors marché. Nous avons tout de même procédé à la dite évaluation coûts bénéfices.

Cette évaluation s'est faite à partir du budget municipal de l'année 2006 où, les éléments de coûts associés au secteur du Lac de l'Est furent attribués selon trois formules : pour ce qui est des coûts reliés à la voirie ils furent attribués selon le pourcentage de kilomètres linéaires présents dans le secteur, les éléments de dépenses partagés avec le reste de la municipalité furent calculés à partir du % de la RFU présent dans le secteur du Lac de l'Est et les cotes parts versées à la MRC furent calculées sur le % de la RFU présente dans le secteur du Lac de l'Est sur la part de la cote part relevant de la RFU totale car une part des cotes parts de la MRC viennent de la population, cette partie n'ayant pas été attribué au secteur du Lac de l'Est vu le faible taux de résidence à l'année. Finalement, les revenus municipaux venant de transferts gouvernementaux autres que reliés à des éléments géographiques furent attribués au pourcentage de la RFU.

Donc sur la base de 12.7% de la RFU attribuable au secteur du Lac de l'Est, nous arrivons à des revenus de 101 420\$. Ceux-ci incluent les taxes municipales, 12,7% des versements de péréquation et des ayant lieux de taxe, ainsi que le transfert pour la double vocation de la route 287 sur les kilomètres linéaires de la route 287 dans le secteur du Lac de l'Est.



Nous obtenons des coûts de 112 048\$. Ceux-ci incluent l'entretien des routes , 30 000\$, l'enlèvement de la neige pour 40 284 \$, une petite partie des coûts de salaire des employés municipaux, 5980\$, une part des coûts de panneaux et signalisation, 625\$, l'enlèvement des ordures et les coûts d'enfouissement, pour 5030\$, la subvention et assurance du CLLE pour 2500\$, ainsi que les multiples cotes parts pour les services de la MRC et la SQ pour un total de 27 629\$.

La municipalité arrive donc avec un manque à gagner d'un peu plus de 10 000\$. Toutefois, si on ajoute à l'équation les revenus générés par le CLLE, il y a un surplus et, cette évaluation des coûts bénéfiques ne tient pas compte des impacts indirects et induits tel que les salaires versés par le CLLE, la fréquentation des différents commerces locaux par les villégiateurs, etc. L'intérêt majeur de l'exercice repose toutefois au-delà du calcul des coûts et bénéfices pour regarder les éléments à tenir compte dans l'éventuel développement du secteur. Le gros des coûts provient de l'entretien et du déneigement des infrastructures routières, donc tout nouveau développement devra être vraiment sensible à l'augmentation du nombre de km linéaires de route à entretenir et déneiger. La stratégie de développement la plus intéressante dans ce contexte est, en collaboration avec les villégiateurs actuels, d'augmenter l'offre récréotouristique en parallèle avec le développement de nouveaux espaces de villégiature afin d'augmenter les impacts économiques induits créés par la fréquentation touristique. Ceci pourrait se faire par un petit développement de villégiature commerciale de l'ordre de 6-10 chalets en locations et visant une clientèle moyen à haut de gamme, concomitant au prochain développement de villégiature résidentielle, ceci afin d'accroître la fréquentation, afin de permettre d'atteindre une masse critique permettant d'implanter des infrastructures récréotouristiques (exemple : club nautique, centre de ski de fond, centre de santé, auberge avec table gastronomique etc.). Il est toutefois très important d'inclure les villégiateurs actuels dans le processus de décision et d'aménagement des futurs développements, ceux-ci, et leurs réseaux, faisant partie des ressources du secteur du Lac de l'Est autant que le lac et la forêt.

## Bibliographie

- Amable, B. and P. Askenazy. 2001. "Introduction à l'économie de la connaissance." Unesco
- Beaudry, R. and H. Dionne. 1995. "La permanence des communautés contre la mobilité des réseaux." Pp. 267-286 in *Contre l'exclusion repenser l'économie*, edited by Juan-Luis Klein and Benoît Lévesque. Saitne-FOy: Presses de l'Université du Québec.
- Berger-Schmitt, R. 2000. "Social Cohesion as an Aspect of the Quality of Societies: Concept and Measurement." Manheim: Centre for Survey Research and Methodology
- Bruneau, P. 2000. "L'archipel urbain québécois : un nouveau rapport société-espace." in *Le Québec en changement : entre l'exclusion et l'espérance*, edited by Pierre Bruneau. Sainte-Foy: PUQ.
- Canada, S. 1986. *Recensement de la population*. Ottawa: Statistique Canada
- . 1991. *Recensement de la population*. Ottawa: Statistique Canada
- . 1996. *Recensement de la population*. Ottawa: Statistique Canada
- . 2001. *Recensement de la population*. Ottawa: Statistique Canada
- Gagnon, C. 1994. *La recomposition des territoires : Développement local viable : récits et pratiques d'acteurs sociaux dans une région québécoise*. Paris: L'Harmattan
- Guéringer, A., et al. 1993. *Diagnostics à l'échelle de petites régions rurales : démarches, méthodes et sources d'informations*. Grenoble: Cemagref
- Jeannotte, M.S. and e. al. 2002. "Buying In or Dropping Out : The Public Policy Implications of Social Cohesion Reseach." Canadian Heritage Strategic Planning and Policy Coordination
- Joyal, A, 2002.*Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté?* Sainte-Foy : IQRC
- Sen, A. 2000. *Repenser l'inégalité*. Paris: Seuil.282
- Smith, D.M. 1987. *Geography, Inequality and Society*. Cambridge: Cambridge University Press
- Vachon, B. 2002. "Ruralité en péril : redéfinir les consensus et argumentaires en faveur de l'occupation dynamique des territoires fragiles." *Organisations et territoires*:31-39.